



## PARTENARIAT DE RECHERCHE CLINIQUE DANS LE DOMAINE MUSCULOSQUELETTIQUE FPC (1) -REPAR (2) - RCRM (3)

1. Fondation de physiothérapie du Canada
2. Réseau de recherche en adaptation-réadaptation du Québec
3. Réseau canadien en réadaptation musculosquelettique

### Préambule

L'objectif principal de ce partenariat entre la Fondation de physiothérapie du Canada (FPC), le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) et le réseau canadien en réadaptation musculosquelettique (RCRM) est de promouvoir la pratique érudite de la physiothérapie dans le domaine musculosquelettique au Québec en permettant aux membres du REPAR d'initier des projets pilotes novateurs avec un grand potentiel d'impact. Les fonds permettront de réaliser des projets pour lesquels des fonds externes seraient difficile à obtenir compte tenu du caractère novateur de la recherche proposée et/ou de la thématique visée.

Bien qu'intéressé par la physiothérapie, le projet devra encourager la collaboration interdisciplinaire et s'orienter sur des problématiques reliées soit à la douleur, la mobilité, les limitations physiques, la participation sociale ou le travail. Les projets avec un potentiel démontré pour mener à l'obtention de fonds de recherche externes seront privilégiés. Par ailleurs, les demandes devront impliquer au moins un chercheur comme co-chercheur principal ou co-chercheur exerçant ses activités de recherche dans une autre province canadienne.

Le partenariat FPC-REPAR-RCRM contribuera à atteindre les **objectifs suivants** :

- Contribuer à une collaboration de recherche favorisant la recherche multicentrique et multidisciplinaire dans le domaine de la réadaptation musculosquelettique et ce au niveau national et international.
- Soutenir les chercheurs avec une formation en physiothérapie oeuvrant dans le domaine de la réadaptation musculosquelettique et favoriser le développement d'une expertise de pointe dans ce domaine.
- Développer des partenariats entre les organisations intéressées à financer des secteurs stratégiques de la recherche en physiothérapie dans le domaine de la réadaptation musculosquelettique.

- Favoriser le transfert et l'échange des connaissances ainsi que l'appropriation et l'utilisation des données issues de la recherche par les cliniciens dans leur pratique quotidienne.
- Mettre en évidence et communiquer les résultats de la recherche et ses retombées en physiothérapie dans le domaine de la réadaptation musculo-squelettique.

### **Critères d'admissibilité**

- Le demandeur principal (du Québec) doit être membre du REPAR et de l'Association canadienne de la physiothérapie (ACP) et doit détenir un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle (maîtrise en sciences).
- L'équipe de recherche doit inclure : 1) des personnes affiliées à au moins deux universités, milieux cliniques ou centres de recherche ; et 2) au moins une personne affiliée à au moins une université, milieux cliniques ou centres de recherche d'une autre province canadienne.
- Le demandeur principal doit avoir une formation universitaire en physiothérapie. Les codemandeurs ou collaborateurs peuvent provenir de l'extérieur du Québec. Le demandeur principal représentera l'équipe de recherche et sera le contact pour les communications futures.
- L'équipe doit être formée d'au moins un chercheur et d'au moins un clinicien, un des objectifs de ce fonds conjoint étant de favoriser l'échange et le transfert des connaissances.
- L'équipe de recherche doit démontrer qu'elle possède l'expertise nécessaire dans tous les aspects du projet.

### **Montant et conditions relatives aux dépenses**

- Le montant maximal du partenariat FPC-REPAR-RCRM est de 30 000\$. Toutefois, l'équipe de recherche peut présenter un budget supérieur à 30 000\$ en présentant une preuve attestant qu'elle détient le financement supplémentaire.
- Le budget soumis doit respecter les règles d'admissibilité et de non-admissibilité des dépenses du FRQS.

### **Durée du projet**

- Le projet de recherche doit être complété en deux ans. Un rapport d'étape doit être déposé 12 mois après avoir obtenu les fonds.
- Une prolongation peut être accordée dans des conditions particulières mais cette prolongation doit être bien justifiée et aucune prolongation ne sera accordée de façon automatique sur simple présentation d'une demande.

### **Particularités**

Les demandeurs sont invités à considérer les points suivants :

- L'équipe de recherche peut inclure la participation de la relève (étudiants du premier cycle jusqu'au niveau postdoctoral) et/ou de cliniciens.
- Dans le cas d'un projet pilote, il devrait représenter une opportunité de formation à la recherche pour des étudiants ou stagiaires et être un moyen permettant de produire des données pour un projet de plus grande envergure en vue d'une demande de subvention auprès d'un organisme subventionnaire clairement identifié.
- Démontrer que le caractère novateur du projet qui ne soit pas un sous-projet d'un projet déjà en cours.

### **Engagement du récipiendaire**

- Effectuer le dépôt d'un rapport d'étape annuel.
- Le demandeur principal et les membres de l'équipe de recherche devront participer aux journées scientifiques organisées par le REPAR.
- La rédaction d'un court résumé d'une page des résultats obtenus sera exigée et pourra être publié dans la revue *Physio Canada*.
- Effectuer le dépôt d'un rapport final à la fin de la période de financement.

### **Présentation des demandes**

- Les demandes doivent être soumises électroniquement sur le site du REPAR au plus tard le **6 mars 2017**.
- La demande (**maximum de 6 pages**) doit présenter, dans un texte à interligne simple en Times New Roman 12 avec des marges de 2,54cm (n'incluant ni le budget, ni les références bibliographiques), les éléments suivants :
  - ✓ la pertinence et l'originalité du projet proposé par rapport au programme et aux orientations de recherche précédemment identifiées;
  - ✓ la description du projet, la méthodologie et les résultats attendus;
  - ✓ la nature ou l'absence de chevauchement entre le projet soumis et d'autres projets ayant obtenu un financement antérieur du REPAR ou d'autres organismes subventionnaires;
  - ✓ la démonstration du réseautage en précisant la diversité et la complémentarité des expertises, des disciplines ou des méthodologies utilisées pour réaliser le projet.
  - ✓ la pertinence et l'originalité du projet proposé par rapport à la pratique clinique en physiothérapie et/ou en réadaptation;
  - ✓ la description claire d'un objectif réaliste, de la population à l'étude (critères d'inclusion et d'exclusion), de la méthode proposée, des plans d'analyse et de transfert et/ou d'appropriation des connaissances;
  - ✓ la justification du besoin de financement pour ce projet et de son impact sur la pratique clinique.

La demande doit inclure une courte bibliographie des références les plus pertinentes et doit proposer un échéancier et une ventilation budgétaire pour l'utilisation des fonds.

La demande doit être accompagnée d'un CV de chacun des auteurs de la demande décrivant les diplômes obtenus, les subventions, bourses et distinctions reçues, les expériences professionnelles et de recherche, les activités de formation continue, les communications orales et écrites ainsi qu'une preuve d'inscription à l'ACP et au REPAR. Un CV préparé pour un organisme subventionnaire reconnu (ex : FRQS, FRQSC, IRSC ou FRQNT) peut être utilisé par les demandeurs et pourra inclure les cinq dernières années seulement si le demandeur en décide ainsi. Aucune annexe, autre que le budget et les références, ne sera transmis aux évaluateurs.

### **Processus d'évaluation et critères d'évaluation**

Les demandes seront évaluées par un comité bipartite sans apparence de conflit d'intérêts avec les demandeurs. Ce comité sera composé d'un représentant du comité scientifique du REPAR et du RCRM, d'un cadre de la FPC ainsi qu'un évaluateur externe.

Les décisions d'octroi seront basées sur les critères suivants :

- la présentation du projet est clairement articulée;
- la démonstration que l'équipe possède l'expertise nécessaire à la réalisation du projet;
- la pertinence et l'originalité du projet
- la qualité scientifique du projet (méthodologie, devis et analyse)
- la démonstration de retombées potentielles sur la qualité des soins, la pratique clinique et les services offerts en réadaptation dans le domaine musculosquelettique ainsi que le potentiel pour mener à l'obtention de fonds externes
- Démonstration de mesures pour favoriser le transfert et l'échange de connaissances
- la présentation d'un budget représentatif et justifié;
- la faisabilité du projet en termes d'échéancier.

**Personne à contacter :**  
**REPAR / FRQS**  
**A/S Madame Lucie Benoît**  
**Pavillon Gingras (4ième étage)**  
**6300, avenue Darlington**  
**Montréal (QC) H3S 2J4**  
**(514) 340-2771**